

Cérémonie de lancement de « CAM Factoring », Meknès jeudi 25 avril 2024

**INTERVENTION DU PRESIDENT DE L'APSF,
M. ABDALLAH BENHAMIDA
AU SIAM 2024**

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je vous remercie de l'insigne honneur que vous me faites en m'invitant à cet événement et vous souhaite de réussir votre nouvelle offre.

Je voudrais juste vous faire part de quelques enseignements de la petite expérience d'une quarantaine d'années d'un petit opérateur dans le financement des activités qui gravitent dans et autour de l'écosystème agricole : Fellahs, transporteurs, vendeurs de matériels, réparateurs et autres... Enseignements enrichis par l'implication généreuse et constructive de tous les membres, anciens et actuels, de l'APSF dont j'ai l'honneur de coanimer, en tant que président, l'action professionnelle qui lui est impartie par la loi bancaire

S'agissant du Factoring, l'APSF lui a consacré ses 3èmes Assises Nationales en avril 2010, si mes souvenirs sont bons, c'est-à-dire il y a 14 ans.

Les questions débattues alors sont toujours d'actualité ...j'en retiens trois qui me reviennent à l'esprit : l'utilité du factoring, son mode d'exercice et la mesure de son marché...

1/ « Quelle est l'utilité du factoring pour les entreprises marocaines, grandes et petites ? » Il s'est avéré que celles qui y avaient recours et qui y ont toujours recours appréciaient à juste titre ce mode d'accompagnement et de financement de leur cycle d'exploitation...

2/ faut-il l'exercer en tant que « spécialiste » ou l'intégrer dans l'activité « universelle » d'un groupe déjà constitué en y créant un Département plus ou moins libre de ses mouvements ... ? La question, certainement vraie pour toutes les activités, n'a pas de réponse binaire ...

Le marché actuel du Factoring comprend, deux catégories d'opérateurs :

- Deux SF spécialisées, filiales de banques, qui sont membres de l'APSF et ne font que ça et un Département d'une SF également membre de l'APSF qui l'a ajouté à

son activité de leasing.

- *Des départements de banques qui s'y sont adonnées.*

3/ les données chiffrées du marché

On connaît les chiffres en détail de l'APSF qui sont publiés ...on ne connaît pas la contribution des départements bancaires... Il y'a certes çà et là des échanges entre les deux catégories d'opérateurs mais on ne dispose pas d'une agrégation de la data, ce qui constitue à ne pas douter un handicap pour un pilotage éclairé... on ne connaît pas plus l'ampleur de la casse si casse il y'a...

Comme tout métier spécialisé le factoring a ses spécificités, en matière fiscale et juridique notamment, et rencontre parfois des difficultés à les faire valoir...

L'APSF se tient tout naturellement à la disposition de tous les opérateurs pour réfléchir à la manière idoine de développer ce mode d'accompagnement judicieux des entreprises...

Merci de votre attention.